



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2020

Nombre de conseillers
en exercice : 27

L'An deux mille vingt, le 06 juillet 2020 à 20h00.

Le Conseil Municipal de la Commune de Verdun-sur-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur Stéphane TUYERES, Maire.

Présents : 27
Votants : 27
Absents : 0
Procuratation(s) : 0

Date de convocation : 29 juin 2020

Présents : Stéphane TUYERES (Maire) ; Sophie LAVEDRINE ; Jean-Marc BOUYER ; Matilde VILLANUEVA ; Saïd IDRISI ; Yasmina BOUMLIL ; Serge TERRAL ; Aurélie DELMAS (adjoints) ; Jean-Marc SOUBEYRAN ; Marie-Laure COUPEAU ; Bernard LESTRADE ; Annick RASPIDE ; David GUERON ; Raphael MARC ; Elodie BOTTI ; Catherine VAUTHERIN ; Pierre YVINEC ; Delphine AVIT ; Joseph DE FRAGUIER ; Sandrine RONDINI ; Rémi LAMOUREUX ; Jean-Marc RASPIDE ; Patricia VIEILLEVIGNE ; Pierre SEGUELA ; Béatrice LARROQUE ESCABASSE ; Bernard LABROUE ; Céline MOREL GILLOT.

Absents/Absents excusés :

Secrétaire :
Jean-Marc BOUYER

N°2020 - 17

Objet : Désignation des délégués auprès des divers syndicats

EXPOSE :

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu, suite aux élections municipales du 28 juin 2020, d'élire les délégués auprès de divers syndicats intercommunaux.

Considérant que les élus ont demandé à l'unanimité qu'il soit procédé au vote des nominations à main levée, comme le prévoit l'article L. 2121-21 du CGCT, ont été élus :

- **Syndicat A.E.P – V.B.B**
2 délégués titulaires :

Stéphane TUYERES
Bernard LESTRADE

2 délégués suppléants :

Jean-Marc BOUYER
Aurélie DELMAS

2 délégués suppléants :

*Jean-Marc BOUYER
Aurélie DELMAS*

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 6 (Jean-Marc RASPIDE ; Patricia VIEILLEVIGNE ; Céline MOREL GILLOT ; Bernard LABROUE ; Pierre SEGUELA et Béatrice LARROQUE ESCABASSE).

- Syndicat A.E.P – Région Grisolles

2 délégués titulaires :

*Yasmina BOUMLIL
Bernard LESTRADE*

2 délégués suppléants :

*Jean-Marc BOUYER
David GUERON*

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 7 (Jean-Marc RASPIDE ; Patricia VIEILLEVIGNE ; Céline MOREL GILLOT ; Bernard LABROUE ; Pierre SEGUELA ; Béatrice LARROQUE ESCABASSE et Elodie BOTTI).

- Syndicat V.S.A

1 délégué titulaire :

Stéphane TUYERES

1 délégué suppléant :

Serge TERRAL

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 6 (Jean-Marc RASPIDE ; Patricia VIEILLEVIGNE ; Céline MOREL GILLOT ; Bernard LABROUE ; Pierre SEGUELA et Béatrice LARROQUE ESCABASSE).

- Syndicat Départemental d’Energie de Tarn et Garonne

1 délégué titulaire :

Sophie LAVEDRINE

1 délégué suppléant :

Raphaël MARC

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 6 (Jean-Marc RASPIDE ; Patricia VIEILLEVIGNE ; Céline MOREL GILLOT ; Bernard LABROUE ; Pierre SEGUELA et Béatrice LARROQUE ESCABASSE).

- Syndicat Mixte Assainissement Garonne - SMAG

4 délégués titulaires :

*Jean-Marc BOUYER
Jean-Marc SOUBEYRAN
Bernard LESTRADE
Rémi LAMOUREUX*

4 délégués suppléants :

*Stéphane TUYERES
Serge TERRAL
Aurélie DELMAS
Marie-Laure COUPEAU*

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 7 (Jean-Marc RASPIDE ; Patricia VIEILLEVIGNE ; Céline MOREL GILLOT ; Bernard LABROUE ; Pierre SEGUELA ; Béatrice LARROQUE ESCABASSE et Elodie BOTTI).

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Stéphane TUYERES

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
le :
Publié ou notifié le :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2020

Nombre de conseillers
en exercice : 27

L'An deux mille vingt, le 06 juillet 2020 à 20h00.

Le Conseil Municipal de la Commune de Verdun-sur-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur Stéphane TUYERES, Maire.

Présents : 27
Votants : 27
Absents : 0
Procurations : 0

Date de convocation : 29 juin 2020

Présents : Stéphane TUYERES (Maire) ; Sophie LAVEDRINE ; Jean-Marc BOUYER ; Matilde VILLANUEVA ; Saïd IDRISI ; Yasmina BOUMLIL ; Serge TERRAL ; Aurélie DELMAS (adjoints) ; Jean-Marc SOUBEYRAN ; Marie-Laure COUPEAU ; Bernard LESTRADE ; Annick RASPIDE ; David GUERON ; Raphael MARC ; Elodie BOTTI ; Catherine VAUTHERIN ; Pierre YVINEC ; Delphine AVIT ; Joseph DE FRAGUIER ; Sandrine RONDINI ; Rémi LAMOUREUX ; Jean-Marc RASPIDE ; Patricia VIEILLEVIGNE ; Pierre SEGUELA ; Béatrice LARROQUE ESCABASSE ; Bernard LABROUE ; Céline MOREL GILLOT.

Absents/Absents excusés :

Secrétaire :
Jean-Marc BOUYER

N°2020 - 18

Objet : Désignation des membres au Conseil d'Administration de la Maison de Retraite

EXPOSE :

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu, suite aux élections municipales du 28 juin 2020, d'élire deux membres au Conseil d'Administration de la Maison de Retraite et précise que le Maire, dès son élection, devient de droit Président de ce Conseil d'Administration.

Ainsi, ont été élus avec 21 voix POUR et 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc RASPIDE ; Patricia VIEILLEVIGNE ; Céline MOREL GILLOT ; Bernard LABROUE ; Pierre SEGUELA et Béatrice LARROQUE ESCABASSE). :

- Matilde VILLANUEVA

- Sophie LAVEDRINE

- Mathieu VILLANOVA
- Sophie LAVEDRINE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Stéphane TUYERES

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
le :
Publié ou notifié le :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2020

Nombre de conseillers en exercice : 27 L'An deux mille vingt, le 06 juillet 2020 à 20h00.

Le Conseil Municipal de la Commune de Verdun-sur-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur Stéphane TUYERES, Maire.

Présents : 27
Votants : 27
Absents : 0
Procuratation(s) : 0

Date de convocation : 29 juin 2020

Présents : Stéphane TUYERES (Maire) ; Sophie LAVEDRINE ; Jean-Marc BOUYER ; Matilde VILLANUEVA ; Saïd IDRISI ; Yasmina BOUMLIL ; Serge TERRAL ; Aurélie DELMAS (adjoints) ; Jean-Marc SOUBEYRAN ; Marie-Laure COUPEAU ; Bernard LESTRADE ; Annick RASPIDE ; David GUERON ; Raphael MARC ; Elodie BOTTI ; Catherine VAUTHERIN ; Pierre YVINEC ; Delphine AVIT ; Joseph DE FRAGUIER ; Sandrine RONDINI ; Rémi LAMOUREUX ; Jean-Marc RASPIDE ; Patricia VIEILLEVIGNE ; Pierre SEGUELA ; Béatrice LARROQUE ESCABASSE ; Bernard LABROUE ; Céline MOREL GILLOT.

Absents/Absents excusés :

Secrétaire :
Jean-Marc BOUYER

N°2020 - 17

Objet : Désignation des délégués auprès des divers syndicats

EXPOSE :

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu, suite aux élections municipales du 28 juin 2020, d'élire les délégués auprès de divers syndicats intercommunaux.

Considérant que les élus ont demandé à l'unanimité qu'il soit procédé au vote des nominations à main levée, comme le prévoit l'article L. 2121-21 du CGCT, ont été élus :

- **Syndicat A.E.P – V.B.B**
2 délégués titulaires :

Stéphane TUYERES
Bernard LESTRADE

2 délégués suppléants :

Jean-Marc BOUYER
Aurélie DELMAS

2 délégués suppléants :

Jean-Marc BOUYER
Aurélie DELMAS

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 6 (Jean-Marc RASPIDE ; Patricia VIEILLEVIGNE ; Céline MOREL GILLOT ; Bernard LABROUE ; Pierre SEGUELA et Béatrice LARROQUE ESCABASSE).

- Syndicat A.E.P – Région Grisolles

2 délégués titulaires :

Yasmina BOUMLIL
Bernard LESTRADE

2 délégués suppléants :

Jean-Marc BOUYER
David GUERON

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 7 (Jean-Marc RASPIDE ; Patricia VIEILLEVIGNE ; Céline MOREL GILLOT ; Bernard LABROUE ; Pierre SEGUELA ; Béatrice LARROQUE ESCABASSE et Elodie BOTTI).

- Syndicat V.S.A

1 délégué titulaire :

Stéphane TUYERES

1 délégué suppléant :

Serge TERRAL

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 6 (Jean-Marc RASPIDE ; Patricia VIEILLEVIGNE ; Céline MOREL GILLOT ; Bernard LABROUE ; Pierre SEGUELA et Béatrice LARROQUE ESCABASSE).

- Syndicat Départemental d’Energie de Tarn et Garonne

1 délégué titulaire :

Sophie LAVEDRINE

1 délégué suppléant :

Raphaël MARC

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 6 (Jean-Marc RASPIDE ; Patricia VIEILLEVIGNE ; Céline MOREL GILLOT ; Bernard LABROUE ; Pierre SEGUELA et Béatrice LARROQUE ESCABASSE).

- Syndicat Mixte Assainissement Garonne - SMAG

4 délégués titulaires :

Jean-Marc BOUYER
Jean-Marc SOUBEYRAN
Bernard LESTRADE
Rémi LAMOUREUX

4 délégués suppléants :

Stéphane TUYERES
Serge TERRAL
Aurélie DELMAS
Marie-Laure COUPEAU

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 7 (Jean-Marc RASPIDE ; Patricia VIEILLEVIGNE ; Céline MOREL GILLOT ; Bernard LABROUE ; Pierre SEGUELA ; Béatrice LARROQUE ESCABASSE et Elodie BOTTI).

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Stéphane TUYERES

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
le :
Publié ou notifié le :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2020

Nombre de conseillers
en exercice : 27

L'An deux mille vingt, le 06 juillet 2020 à 20h00.

Le Conseil Municipal de la Commune de Verdun-sur-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur Stéphane TUYERES, Maire.

Présents : 27
Votants : 27
Absents : 0
Procuration(s) : 0

Date de convocation : 29 juin 2020

Présents : Stéphane TUYERES (Maire) ; Sophie LAVEDRINE ; Jean-Marc BOUYER ; Matilde VILLANUEVA ; Saïd IDRISI ; Yasmina BOUMLIL ; Serge TERRAL ; Aurélie DELMAS (adjoints) ; Jean-Marc SOUBEYRAN ; Marie-Laure COUPEAU ; Bernard LESTRADE ; Annick RASPIDE ; David GUERON ; Raphael MARC ; Elodie BOTTI ; Catherine VAUTHERIN ; Pierre YVINEC ; Delphine AVIT ; Joseph DE FRAGUIER ; Sandrine RONDINI ; Rémi LAMOUREUX ; Jean-Marc RASPIDE ; Patricia VIEILLEVIGNE ; Pierre SEGUELA ; Béatrice LARROQUE ESCABASSE ; Bernard LABROUE ; Céline MOREL GILLOT.

Absents/Absents excusés :

Secrétaire :
Jean-Marc BOUYER

N°2020 - 20

Objet : Désignation des membres au Centre Communal d'Action Social (CCAS)

- Vu les articles R123-7 à R123-15 et L123-6 du Code de l'action sociale et des familles

EXPOSE :

Suite aux élections municipales du 28 juin 2020, il y a lieu de renouveler les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social (CCAS). Présidé de droit par le Maire, ce Conseil est composé d'une parité d'élus municipaux et de membres nommés, dans une proportion totale de 16 membres maximum.

Aussi, il est proposé à l'assemblée délibérante de fixer à 12 le nombre d'administrateurs du CCAS, en plus de Monsieur le Maire, soit 6 membres élus issus du Conseil Municipal et 6 membres nommés.

Monsieur le Maire informe par ailleurs qu'il doit procéder à la nomination :

- D'un représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions

- D'un représentant des associations de personnes âgées et de retraités

contre les exclusions

- D'un représentant des associations de personnes âgées et de retraités
- D'un représentant des associations de personnes handicapées
- D'un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF),

et qu'à ces fins, il a lancé un appel à candidature le 06/07/2020. Il précise que si aucun candidat pour les associations visées par la loi ne se propose, il sera en présence d'une formalité impossible et nommera d'autres personnes engagées dans des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune.

Monsieur le Maire informe que Matilde VILLANUEVA, Serge TERRAL, Annick RASPIDE, Catherine VAUTHERIN, Sandrine RONDINI et Patricia VIEILLEVIGNE se sont portés candidats pour être membres du Conseil d'Administration et demande au Conseil municipal de se prononcer sur le nombre et les noms des administrateurs élus.

Il précise que l'élection des membres se fera au scrutin secret, conformément à l'article R123-8 du Code de l'action sociale et des familles.

DECIDE :

Le Conseil Municipal, à 22 bulletins POUR, 1 bulletin NUL et 4 bulletins BLANCS :

* **FIXE** à 13 le nombre total d'administrateurs du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social (Le Maire, Président - 6 membres élus au sein du Conseil municipal - 6 membres nommés par le Maire dans les conditions définies à l'article L123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles)

* **NOMME** comme membres de ce Conseil d'Administration les conseillers municipaux suivants : Matilde VILLANUEVA, Serge TERRAL, Annick RASPIDE, Catherine VAUTHERIN, Sandrine RONDINI et Patricia VIEILLEVIGNE.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Stéphane TUYERES

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
le :
Publié ou notifié le :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2020

Nombre de conseillers
en exercice : 27

L'An deux mille vingt, le 06 juillet 2020 à 20h00.

Le Conseil Municipal de la Commune de Verdun-sur-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur Stéphane TUYERES, Maire.

Présents : 27
Votants : 27
Absents : 0
Procurations : 0

Date de convocation : 29 juin 2020

Présents : Stéphane TUYERES (Maire) ; Sophie LAVEDRINE ; Jean-Marc BOUYER ; Matilde VILLANUEVA ; Saïd IDRISI ; Yasmina BOUMLIL ; Serge TERRAL ; Aurélie DELMAS (adjoints) ; Jean-Marc SOUBEYRAN ; Marie-Laure COUPEAU ; Bernard LESTRADE ; Annick RASPIDE ; David GUERON ; Raphael MARC ; Elodie BOTTI ; Catherine VAUTHERIN ; Pierre YVINEC ; Delphine AVIT ; Joseph DE FRAGUIER ; Sandrine RONDINI ; Rémi LAMOUREUX ; Jean-Marc RASPIDE ; Patricia VIEILLEVIGNE ; Pierre SEGUELA ; Béatrice LARROQUE ESCABASSE ; Bernard LABROUE ; Céline MOREL GILLOT.

Absents/Absents excusés :

Secrétaire :
Jean-Marc BOUYER

N°2020 - 22

Objet : Désignation du correspondant Défense

EXPOSE :

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'il y a lieu de désigner le correspondant Défense et son suppléant de la commune de Verdun-sur-Garonne, choisi parmi les membres du Conseil Municipal.

Ce correspondant a pour mission d'informer les administrés et de les sensibiliser aux questions de défense. Il est également l'interlocuteur privilégié des autorités militaires au niveau départemental.

Monsieur le Maire propose Jean-Marc SOUBEYRAND, conseiller municipal délégué à la prévention et la sécurité, pour remplir les fonctions de correspondant Défense et Stéphane TUYERES, son suppléant. Il demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur ce choix.

Considérant que les élus ont demandé à l'unanimité qu'il soit procédé au vote des nominations à main levée, comme le prévoit l'article L. 2121-21 du CGCT :

Considérant que les élus ont demandé à l'unanimité qu'il soit procédé au vote des nominations à main levée, comme le prévoit l'article L. 2121-21 du CGCT ;

DECIDE :

Le Conseil Municipal, à 21 voix POUR, 3 CONTRE (Jean-Marc RASPIDE, Céline MOREL GILLOT et Bernard LABROUE) et 3 ABSTENTIONS (Béatrice LARROQUE ESCABASSE, Pierre SEGUELA et Patricia VIEILLEVIGNE),

*** NOMME** Monsieur Jean-Marc SOUBEYRAND en tant que correspondant Défense de la commune de Verdun-sur-Garonne et Stéphane TUYERES, son suppléant.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Stéphane TUYERES

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

le :

Publié ou notifié

le :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2020

Nombre de conseillers
en exercice : 27

L'An deux mille vingt, le 06 juillet 2020 à 20h00.

Le Conseil Municipal de la Commune de Verdun-sur-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur Stéphane TUYERES, Maire.

Présents : 27
Votants : 27
Absents : 0
Procurations : 0

Date de convocation : 29 juin 2020

Présents : Stéphane TUYERES (Maire) ; Sophie LAVEDRINE ; Jean-Marc BOUYER ; Matilde VILLANUEVA ; Saïd IDRISI ; Yasmina BOUMLIL ; Serge TERRAL ; Aurélie DELMAS (adjoints) ; Jean-Marc SOUBEYRAN ; Marie-Laure COUPEAU ; Bernard LESTRADE ; Annick RASPIDE ; David GUERON ; Raphael MARC ; Elodie BOTTI ; Catherine VAUTHERIN ; Pierre YVINEC ; Delphine AVIT ; Joseph DE FRAGUIER ; Sandrine RONDINI ; Rémi LAMOUREUX ; Jean-Marc RASPIDE ; Patricia VIEILLEVIGNE ; Pierre SEGUELA ; Béatrice LARROQUE ESCABASSE ; Bernard LABROUE ; Céline MOREL GILLOT.

Absents/Absents excusés :

Secrétaire :
Jean-Marc BOUYER

N°2020 - 19

Objet : Création de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et nomination de ses membres

- Vu l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu l'article L.1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu l'article L.1411-5 – II – b du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu l'article 42 -1° de l'ordonnance n° 2015-899 du 23/07/2015 relative aux marchés publics

EXPOSE :

- Considérant qu'à la suite du renouvellement du Conseil municipal en date du 28 juin 2020, il y a lieu de créer la Commission d'Appel d'Offres et ce, pour la durée du mandat ;
- Considérant que cette CAO est constituée de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants, tous issus du Conseil Municipal, sachant que Monsieur le Maire est désigné d'office comme Président de cette commission ;

Monsieur le Maire propose les élus suivants pour constituer cette Commission :

- Sophie LAVEDRINE

Monsieur le Maire propose les élus suivants pour constituer cette Commission :

- Sophie LAVEDRINE
- Jean-Marc BOUYER
- Serge TERRAL
- Raphaël MARC
- Bernard LABROUE
membres titulaires ;
- Matilde VILLANUEVA
- Yasmina BOUMLIL
- Jean-Marc SOUBEYRAN
- Rémi LAMOUREUX
- Pierre SEGUELA
membres suppléants.

Considérant que les élus ont demandé à l'unanimité qu'il soit procédé au vote des nominations à main levée, comme le prévoit l'article L. 2121-21 du CGCT ;

DECIDE :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

* **CRÉE** une Commission d'Appel d'Offres pour la durée du mandat

* **NOMME** comme membres titulaires de la CAO : Sophie LAVEDRINE ; Jean-Marc BOUYER ; Serge TERRAL ; Raphaël MARC ; Bernard LABROUE ;

* **NOMME** comme membres suppléants de la CAO : Matilde VILLANUEVA ; Yasmina BOUMLIL ; Jean-Marc SOUBEYRAN ; Rémi LAMOUREUX ; Pierre SEGUELA.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Stéphane TUYERES

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
le :
Publié ou notifié le :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2020

Nombre de conseillers
en exercice : 27

L'An deux mille vingt, le 06 juillet 2020 à 20h00.

Le Conseil Municipal de la Commune de Verdun-sur-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur Stéphane TUYERES, Maire.

Présents : 27
Votants : 27
Absents : 0
Procuration(s) : 0

Date de convocation : 29 juin 2020

Présents : Stéphane TUYERES (Maire) ; Sophie LAVEDRINE ; Jean-Marc BOUYER ; Matilde VILLANUEVA ; Saïd IDRISI ; Yasmina BOUMLIL ; Serge TERRAL ; Aurélie DELMAS (adjoints) ; Jean-Marc SOUBEYRAN ; Marie-Laure COUPEAU ; Bernard LESTRADE ; Annick RASPIDE ; David GUERON ; Raphael MARC ; Elodie BOTTI ; Catherine VAUTHERIN ; Pierre YVINEC ; Delphine AVIT ; Joseph DE FRAGUIER ; Sandrine RONDINI ; Rémi LAMOUREUX ; Jean-Marc RASPIDE ; Patricia VIEILLEVIGNE ; Pierre SEQUELA ; Béatrice LARROQUE ESCABASSE ; Bernard LABROUE ; Céline MOREL GILLOT.

Absents/Absents excusés :

Secrétaire :
Jean-Marc BOUYER

N°2020 – 21

Objet : Désignation des représentants de la commune à la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Vu le IV de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts (CGI) ;

Vu la décision du conseil communautaire de la communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne du 07 janvier 2017

EXPOSE :

Monsieur le Maire rappelle que la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC), prévue par la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, a pour mission d'adopter un rapport d'évaluation des charges transférées, transmis ensuite aux communes membres pour adoption par délibérations concordantes (sauf si le rapport est adopté à l'unanimité).

Chaque commune dispose d'au moins un représentant, désigné au sein du Conseil Municipal. La commune de Verdun-sur-Garonne doit donc procéder à la désignation de son représentant, suite au renouvellement du conseil municipal le 28 juin 2020.

Municipal. La commune de Verdun-sur-Garonne doit donc procéder à la désignation de son représentant, suite au renouvellement du conseil municipal le 28 juin 2020.

Il est proposé que Jean-Marc BOUYER, adjoint aux Finances, représente la commune au sein de cette instance en tant que titulaire et que Stéphane TUYERES soit nommé suppléant.

Considérant que les élus ont demandé à l'unanimité qu'il soit procédé au vote des nominations à main levée, comme le prévoit l'article L. 2121-21 du CGCT ;

DECIDE :

Le Conseil Municipal, à 21 voix POUR et 6 ABSTENTIONS (Jean-Marc RASPIDE ; Patricia VIEILLEVIGNE ; Céline MOREL GILLOT ; Bernard LABROUE ; Pierre SEGUELA et Béatrice LARROQUE ESCABASSE) :

* **NOMME** Monsieur Jean-Marc BOUYER en tant que représentant titulaire et Stéphane TUYERES en tant que représentant suppléant de la commune de Verdun-sur-Garonne à la CLECT.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Stéphane TUYERES

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
le :
Publié ou notifié
le :



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2020

Nombre de conseillers
en exercice : 27

L'An deux mille vingt, le 06 juillet 2020 à 20h00.

Le Conseil Municipal de la Commune de Verdun-sur-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des fêtes, sous la Présidence de Monsieur Stéphane TUYERES, Maire.

Présents : 27
Votants : 27
Absents : 0
Procuration(s) : 0

Date de convocation : 29 juin 2020

Présents : Stéphane TUYERES (Maire) ; Sophie LAVEDRINE ; Jean-Marc BOUYER ; Matilde VILLANUEVA ; Saïd IDRISI ; Yasmina BOUMLIL ; Serge TERRAL ; Aurélie DELMAS (adjoints) ; Jean-Marc SOUBEYRAN ; Marie-Laure COUPEAU ; Bernard LESTRADE ; Annick RASPIDE ; David GUERON ; Raphael MARC ; Elodie BOTTI ; Catherine VAUTHERIN ; Pierre YVINEC ; Delphine AVIT ; Joseph DE FRAGUIER ; Sandrine RONDINI ; Rémi LAMOUREUX ; Jean-Marc RASPIDE ; Patricia VIEILLEVIGNE ; Pierre SEGUELA ; Béatrice LARROQUE ESCABASSE ; Bernard LABROUE ; Céline MOREL GILLOT.

Absents/Absents excusés :

Secrétaire :
Jean-Marc BOUYER

N°2020 - 23

Objet : Désignation du correspondant sécurité routière

EXPOSE :

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'il y a lieu de désigner un correspondant sécurité routière choisi parmi les membres du Conseil Municipal. Il sera le correspondant privilégié des services de l'État et des autres acteurs locaux et appliquera, à l'échelle de la commune, les programmes initiés par l'État en matière de sécurité routière.

Monsieur le Maire propose Jean-Marc SOUBEYRAND, conseiller municipal délégué à la prévention et la sécurité, pour remplir les fonctions de correspondant sécurité routière de la commune, et demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur ce choix.

Considérant que les élus ont demandé à l'unanimité qu'il soit procédé au vote des nominations à main levée, comme le prévoit l'article L. 2121-21 du CGCT ;

Considérant que les élus ont demandé à l'unanimité qu'il soit procédé au vote des nominations à main levée, comme le prévoit l'article L. 2121-21 du CGCT ;

DECIDE :

Le Conseil Municipal, à 21 voix POUR, 3 CONTRE (Jean-Marc RASPIDE, Céline MOREL GILLOT et Bernard LABROUE) et 3 ABSTENTIONS (Béatrice LARROQUE ESCABASSE, Pierre SEGUELA et Patricia VIEILLEVIGNE),

* **NOMME** Monsieur Jean-Marc SOUBEYRAND en tant que correspondant sécurité routière de la commune de Verdun-sur-Garonne.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Stéphane TUYERES

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
le :
Publié ou notifié
le :